



Compte rendu du Conseil d'Administration de L'Association Fécampoise des Amis des Goélettes Ecoles

Samedi 7 novembre 2015

Cette séance s'est tenue dans la salle Paul Vatine, mise à notre disposition par la SNSM. Remerciements du Président de l'AFAGE au Président de la SNSM pour la mise à disposition des locaux. La séance est ouverte à 10h00.

La feuille d'émergence des membres présents et des membres excusés est jointe en annexe.

Membres de Droits présents : M. Pierre Aubry, 1^{er} adjoint représentant Madame le Maire, Madame Virginie Sampic, Directrice du Service des Affaires Culturelles

Membres actifs présents : M. Martial Clément, M. Carlo Neveu, M. Joseph Di Piazza, M. Alain Defour, M. Martial Guénot, M. Patrick Pollet, M. Michel Réaux, M. Michel Tourbatez, M. Guillaume Pelé, M. M. Nicolas Doré, M. Denis Padeloup, M. Jacques Blin

Membres de droits excusés : Lieutenant de vaisseau Grégoire Bert commandant de l'Etoile, Lieutenant de vaisseau Antoine Collin commandant de la Belle Poule, Madame Poussier-Winsback, Présidente de la Communauté de communes, Madame Marie-Hélène Desjardins Conservatrice en Chef du Musée de Fécamp,

Membres actifs excusés : Mme Vanessa Trebern, M. Jérôme Seyer,

Membres actifs absents : Mme Sandrine Tallec

Invités : Mme Nicole Delsart, Mme Patricia Pradignac, Mme Emmanuelle Neveu, M. Christophe Molin

1) *Hommage à M. Dominique Heuzé.*

M. Dominique Heuzé, Membre du Bureau de l'AFAGE nous a quitté au mois de mai 2015. Homme de culture, amoureux de la mer et des vieux gréements, il s'est impliqué dans la vie de l'association et nous lui devons beaucoup.

C'était un homme de conviction. Le Président propose aux membres présents de s'associer à lui pour respecter une minute de silence en sa mémoire.

2) *Approbation du compte rendu du CA du 21 mars 2015.*

Le Compte rendu du conseil d'administration du 21 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des voix

3) *Point sur les adhésions au 6 novembre 2015.*

- Au 6 novembre, l'AFAGE compte, 308 adhérents dont 6 membres de Droit, et 19 membres d'Honneur (dont 16 anciens commandants des goélettes).

- Le montant des cotisations versées à ce jour au titre de l'année 2015, en tenant compte des montants supérieurs versés par des membres donateurs, s'élève à 2 440,00 €.
- Comme l'année dernière, il est proposé que les adhésions prises à partir de la Fête du Patrimoine, c'est-à-dire au moment du troisième week-end de septembre soient valables pour l'année suivante. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

4) *Point sur la trésorerie et compte de résultats au 07/11/2015.*

Le Trésorier et Madame Neveu présentent à deux voix les comptes de l'association. Le solde du compte au 06/11/2015 se monte à **XXX** €. Les postes de recettes et de dépenses sont détaillés dans les documents joints à ce compte rendu. Il faut noter que l'AFAGE a engagé la somme de 3 140,00 € pour la remise en état du rouf passerelle.

La subvention de 1 000,00 € accordée à titre exceptionnel par la Ville de Fécamp pour la remise en état du rouf passerelle a été versée et la facture correspondant à l'achat par la Ville de 20 ouvrages sur la commémoration du 80^{ème} anniversaire des goélettes pour un montant de 500,00 € a été réglée.

Le Président propose que le temps passé par les bénévoles soit valorisé. Un tableau à compléter sera prochainement transmis aux membres du Conseil d'Administration. Il reprendra les grandes rubriques : secrétariat, trésorerie, représentation, construction du pont, tenue des stands, ...

5) *Local rue Saint Nicolas.*

La demande de renouvellement de la convention pour 2015 transmise aux services de la mairie ne nous a pas été retournée. Ce point a été évoqué lors du Conseil d'administration de mars 2015. L'AFAGE a souscrit conformément aux termes de la convention une police d'assurance auprès de la Maif pour un coût annuel de 467,00 €. Si nous étions contraints de faire appel à l'assurance, celle-ci pourrait nous opposer que nous occupons ce local sans autorisation écrite du propriétaire. Le président demande à M. Aubry de régulariser la situation.

Le local occupé rue Saint Nicolas est voué à la démolition. Sur les conseils de M. Aubry, premier adjoint, le Président s'est rapproché de la société Olvéa qui pouvait nous proposer des locaux inoccupés. M. Daudry a rapidement répondu que la société Olvéa occupait tous ses locaux et ne pouvait pas répondre favorablement à notre demande.

Il nous faut donc dès maintenant rechercher une solution de repli pour entreposer le matériel et créer un espace de vie pour l'association. Se posera le souci des frais fixes : montant de la location, de la fourniture d'énergie, d'eau, ...

M. Aubry précise que la Ville est à la recherche d'un bâtiment qui pourrait accueillir les installations des associations dont l'objet revêt un caractère maritime.

Dans l'attente, M. Clément fait remarquer que l'absence d'électricité rend très compliqué le travail de restauration du rouf. M. Aubry demande à Madame Sampic d'étudier à nouveau ce sujet avec les services afin que soit installé un compteur provisoire de « chantier ».

6) *2015 Administration.*

- **Reconnaissance d'Intérêt Général.** L'association est maintenant reconnue « Organisme d'Intérêt Général » par la Direction Générale des Finances Publiques.
« ... Dès lors, les dons ou cotisations versés au profit de l'association AFAGE ouvrent droit à réduction d'impôt... »
« ...La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle des 20% du revenu imposable... »

A partir de 2016, un reçu fiscal accompagné de la carte d'adhérent seront envoyés aux membres ayant réglé leur cotisation.

Madame Neveu insiste sur la nécessité de communiquer le plus largement possible la possibilité de défiscaliser une partie des montants versés en illustrant par des exemples

- **Immatriculation de l'association.** L'Afage est inscrite au répertoire des entreprises :
 - . **Siret.** 812 081 123 00018. Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement composé de 14 chiffres en deux parties. La première est le numéro SIREN, la seconde est le **NIC** (Numéro Interne de Classement). L'ensemble forme le SIRET.
 - . **Code APE.** 9499Z. Le code APE est composé de 4 chiffres et d'une lettre. Il constitue un renseignement fondamental pour la statistique d'entreprise, car il est à la base des classements des entreprises par **secteur d'activité**
- **Communication.**
 - . **Compte facebook.** La page Facebook ouverte il y a deux ans n'était pas actualisée. P. Pollet a décidé de réactiver ce mode de communication en mai 2015. A ce jour près de 2 300 « amis » suivent régulièrement l'actualité des goélettes.
 - . **Site Internet.** Le site Internet est fréquenté, en témoigne les demandes de renseignements qui nous parviennent par la page contact. Avec près de 20 000 visites le site est très apprécié. Nous avons enregistré au mois de septembre 2015 des connexions de 11 pays différents.
- **Conventions de partenariat.**
 - . **Lycée maritime Anita Conti.** Suite à la rencontre avec le Directeur M. Christophe Molin et son adjointe Madame Bardoux il est apparu qu'un partenariat pourrait être créé entre l'Afage et le lycée. M. Molin présente le Lycée maritime, décrit ses activités et ses projets. M. Molin précise que le Lycée envisage de devenir membre de l'Association. Mme Véronique Camus, professeur a annoncé le projet avec les élèves de sa classe d'une exposition sur la construction navale et les goélettes dans le cadre de la journée portes ouvertes prévue le 12 mars 2016. A ce titre elle se rendra le lundi 9 novembre avec ses élèves sur le chantier de remise en état du rouf. MM. Clément, Duboc, Padeloup et Mme Wagemans seront présents pour les accueillir et répondre à toutes leurs questions. M. Pollet sera invité à intervenir en classe devant les élèves pour présenter l'association et ses missions. M. Defour propose que les élèves du Lycée maritime puissent être membre à titre gratuit de l'association à la condition d'en faire la demande. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix. M. Molin a pris contact avec l'Ecole navale. Il est envisagé que des élèves puissent embarquer en mars 2016 au départ de Brest.
 - . **Ecole navale de Lanvéoc Poulmic.** Les échanges avec l'Ecole navale sont évidents et anciens mais ne sont pas formalisés. L'écriture d'une convention de partenariat pourrait être signée, l'Ecole navale apportant des informations régulières, l'Afage par ses collectes de témoignages enrichirait modestement la partie historique
 - . **Amis du musée de Paimpol.** Le Musée de Paimpol a récupéré la tortue et le rouf passerelle de la Belle Poule. Il possède également une collection très intéressante sur les goélettes. Il serait possible d'envisager des échanges et de faire ainsi partager les connaissances sur les goélettes
 - . **Pauillac, ville marraine de la Belle Poule.** Des contacts ont été pris avec Mme Naudin qui est à l'origine de la candidature de Pauillac, ville marraine de la Belle Poule. Le lien est justifié par l'engagement des goélettes en 1940 dans les Forces navales Françaises Libres

. **Casino de Fécamp.** L' Afage recherchait une salle suffisamment vaste pour accueillir chaque année son assemblée générale et permettre aux membres de partager ensuite un moment convivial. Le Casino de Fécamp qui a organisé le repas des équipages en 2014 s'est proposé. Une convention sans contrepartie financière a été signée

➤ **Demande de mécénat.**

. **Caisse d'Epargne.** Sur les conseils de M. Aubry, Premier adjoint au Maire, M. Pollet s'est rapproché de Mme Vaillant, représentante de la fondation « Caisse d'Epargne » pour présenter une demande de subvention d'un montant de 8 000,00 €. Cette somme serait entièrement consacrée à la remise en état du rouf et la construction d'un pont de goélette à l'échelle 1.

La rencontre s'est tenue le 1^{er} avril 2015 dans les locaux de la Caisse d'Epargne de Fécamp. La réponse de M. Ariel Thomire dont les bureaux sont situés au siège Régional de la Caisse d'Epargne à Mont Saint Aignan nous a été transmise le 21 avril : « ...*Le Fonds de dotation ne peut accompagner un projet sur le patrimoine...* ». Cette réponse est étonnante car c'est bien cette fondation qui a permis la restauration du Belem et a participé à la remise en état du cotre pilote Professeur Gosset.

. **CrowdFunding.** M. Pollet propose une autre piste de recherche de financement le crowdfunding. De nombreuses plateformes de financement collaboratif existent sur Internet. Cependant M. Pollet souhaiterait s'appuyer sur une banque, le Crédit Coopératif (banque de l'Economie Sociale et Solidaire) qui apporterait toutes les garanties de sécurité nécessaires. Il demande au Conseil d'administration l'autorisation de réaliser une étude de faisabilité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

➤ **Hélice de l'Etoile.** Au cours de l'arrêt Technique Majeur de 2014, le changement du réducteur a nécessité l'adaptation d'une nouvelle hélice. Il a été opté pour une hélice quatre pales. L' Afage s'est porté candidate pour recevoir l'ancienne hélice et la mettre en valeur. Un plan sommaire a été établi pour la positionner verticalement sur un support rappelant la poupe de l'Etoile. Les démarches administratives ont été effectuées dans les règles et nous attendons maintenant la signature du Ministère de la Marine.

Deux solutions pour amener l'hélice à Fécamp : l' Afage organise le voyage aller / retour à Brest ou bien l'Etoile livrerait son hélice à Fécamp à l'occasion de sa prochaine escale. La seconde solution serait bien évidemment préférable, alliant la symbolique à la médiatisation.

7) **2015 animations.**

➤ **Conférence sur la marine de guerre anglaise / visite de la corderie Vallois.**

Dans le cadre de ses activités, l' Afage a proposé le 20 juin 2015 à ses membres une conférence sur la marine de guerre anglaise au 17^{ème} siècle suivie d'un repas familial puis de la visite de la corderie Vallois, usine devenue musée. M. Caron, membre de l' Afage a mis pour cette occasion sa propriété à notre disposition. Ce moment fut très apprécié par l'ensemble des membres présents

➤ **Remise en état du roof passerelle**

. **Restauration.** MM. Martial Clément et Denis Padeloup font un rapide état de l'avancement des travaux. Entièrement repeint pour l'intérieur, lasuré et vernis le rouf a retrouvé tout son éclat. Le pont respectant le « bouge » et la « tonture » a été mis en place. Huit roulettes installées sous le pont permettent de le déplacer relativement facilement.

La cambuse a été aménagée pour servir de stockage, la timonerie est aujourd'hui l'objet de toute l'attention de l'Equipe de bénévoles. Le dessus de la table à carte sera posé lundi et des instruments de navigation hors service seront installés pour reproduire le cadre de navigation.

. Suite du projet. La première pierre étant posée il nous faut maintenant poursuivre le projet. La logique serait de mettre en place la dunette puis la Tortue. Ensuite les passavants et la poupe pour que l'ensemble de la partie arrière soit terminée au 31/12/2017

M. Guillaume Pelé, charpentier de marine nous propose un devis d'un montant de 3 190,00 € pour réaliser la partie entre le rouf et la tortue. L' Afage ne disposant pas aujourd'hui des moyens financiers nécessaires, le Crowdfunding peut être un des moyens. Une subvention auprès des collectivités territoriales sera sollicitée en janvier 2016.

➤ **Fabrication d'un stand.**

Si l' Afage s'est engagée à participer aux manifestations organisées par la Ville, encore faut-il qu'elle s'y prépare. Sous la responsabilité de Denis Padeloup, Michel Réaux et Nicole Delsart, un cahier des charges a été rédigé ainsi qu'un fichier d'état des stocks. Le stand s'enrichit de nouveaux articles proposés à la vente mais aussi d'éléments destinés à faire découvrir les goélettes aux visiteurs.

Il faut saluer la mise en place de l'enseigne réalisée par M. Alain Pradignac qui permet d'identifier de loin le stand.

M. Réaux présente aux membres du Conseil d'administration des écharpes et serviettes brodées sur lesquelles on découvre le dessin d'une goélette et le sigle Afage. M. Réaux propose également que soient brodés des bonnets et des macarons.

Le Conseil d'administration donne son accord pour l'achat de quelques exemplaires de bonnets et écharpes qui seront proposés à la vente auprès des membres et des touristes présents à la Fête du hareng.

➤ **Participation aux fêtes de la Mer.** L' Afage était présente aux fêtes de la mer. Bilan en demi-teinte car le stand situé sur la presqu'île était peu visible des touristes qui restaient plutôt sur le village quai de la Vicomté.

➤ **Participation aux journées européennes du Patrimoine et venue de la goélette Etoile.** Les Lieutenants de vaisseau Philippe Verdier et Dominique Lagadou après deux années de commandement ont quitté les goélettes. Les Lt de vaisseau Grégoire Bert et Antoine Collin ont été reconnus lors d'une cérémonie à bord le 4 septembre 2015. Bienvenue aux nouveaux Commandants.

La première escale officielle de l'Etoile fut réservée à Fécamp, sa ville marraine, le week-end du 20 septembre. Vendredi soir, rencontre à la Société des régates suivie du Repas des Equipages dans la grande salle du Casino de Fécamp. Samedi matin visite de 10h00 à 12h00 suivi d'un cocktail offert par l'Etoile et le dimanche midi réception officielle en mairie. Le Commandant de l'Etoile a offert à l'association une reproduction (16/20) de l'acte officiel de naissance de la goélette.

Le Mutin qui était prévu a été contraint d'annuler sa visite à cause d'un problème technique

➤ **Participation à la Fête du Hareng.**

La prochaine Fête du Hareng se déroulera à Fécamp le week-end du 27 et 28 novembre 2015. L'association sera présente et proposera des objets en rapport direct avec les goélettes : photos, livres, objets de la coopérative, ...

8) 2016 Projets

- **Assemblée générale.** La date de l'Assemblée générale ordinaire 2016 a été fixé au samedi 6 février 2016. Comme pour 2015, il sera remis aux services des archives un lot de documents dont les plans originaux du guindeau à brinqueballe des goélettes ainsi que des photos inédites. Selon les statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus pour trois ans. Le conseil est renouvelé par tiers au moment de l'assemblée générale. Pour 2016 les membres sortants sont : MM. Carlo Neveu, Patrick Pollet, Pelé Guillaume, Michel Réaux, Jérôme Seyers
Un membre à remplacer : M. Dominique Heuzé
Nous pourrions en attendant la prochaine assemblée générale coopter en qualité de membre du CA et jusqu'à la prochaine Assemblée générale, Madame Delsart Nicole qui participe activement à la vie de l'Afage .
Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix

M. Pollet propose également de solliciter les compétences de Mme Patricia Pradignac et Emmanuelle Neveu pour compléter l'Equipe. Mmes Delsart, Pradignac et Neveu feront acte de candidature lors de la prochaine Assemblée générale.

- **Sortie à Brest.** Suite à notre rencontre avec le Commandant de l'Etoile, il a été envisagé une invitation à une sortie à la journée dans la rade de Brest au cours du 1^{er} trimestre 2016. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente du retour des commandants, l'Etoile, la Belle Poule et le Mutin pourraient s'associer permettant ainsi l'accès à un plus grand nombre. Si le projet aboutit, nous conserverions la même organisation que les années précédentes : départ le dimanche, repas en commun le dimanche soir, hébergement au Cercle des officiers marinières, sortie en mer le lundi, retour dans les foyers le lundi soir.

Il est précisé que le financement est totalement à la charge des participants, l'Afage assurant en partenariat avec les goélettes l'organisation.

- **CEFAM.** M. Pierre Aubry rappelle son projet de créer le Comité d'Entente Fécamoise des Activités Maritimes. Ce Comité serait essentiellement composé des présidents des associations dont l'objet est tourné vers les activités maritimes et leur histoire. La Présidence du CEFAM serait tournante chaque année. Il se réunirait dans la salle mise à disposition de l'Association « Les Cols bleus ». Le CEFAM serait l'interlocuteur privilégié de la Ville pour l'organisation des manifestations. M. Aubry souhaite réunir dès que possible en mairie les Présidents ou les représentants des associations pour présenter ce projet.

9) Questions diverses

- **Berceau des goélettes.** M. Aubry annonce que les deux dernières travées du bâtiment, berceau de la Belle Poule sont en très mauvais état et menacent la sécurité. Il serait envisagé de détruire l'ensemble du bâtiment à court terme. Il précise que par contre, le bâtiment, berceau de l'Etoile aurait mérité d'être conservé.

Il est vrai que depuis la signature de la convention avec la CCI pour la conservation du chantier naval aucune mesure n'a été prise pour la restauration du bâtiment. M. Pollet rappelle que ce bâtiment en mauvais état est l'ultime vestige du passé de construction navale à Fécamp et que l'endroit sur lequel il est implanté est également un lieu de mémoire.

La séance est levée à 12 h00

Le Président
Patrick POLLET

Le Secrétaire
Jacques BLIN